

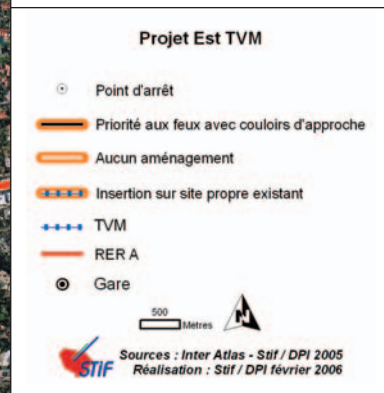
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

La liaison directe de Créteil à Noisy-le-Grand pourra être permise par des aménagements en faveur des bus sur l'avenue Charles Floquet à Joinville-le-Pont/Champigny-sur-Marne, ainsi que par la création d'un site propre sur les communes de Champigny-sur-Marne (avenue du Général De Gaulle), Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne. Elle ne prévoit pas d'aménagement sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés.



Vue aérienne de Saint-Maur-des-Fossés.

L'itinéraire du bus en provenance de la gare RER A Saint-Maur/ Créteil emprunte les mêmes voiries et dessert les mêmes points d'arrêt que les lignes actuelles avec des bus "standard" comme aujourd'hui.



Grâce au projet Est-TVM, les Saint-Mauriens bénéficieront :

- **de correspondances améliorées** avec les réseaux ferrés SNCF (RER E, Gare des Boullereaux) et RATP (les deux branches du RER A vers Marne-la-Vallée et Boissy-Saint-Léger) ainsi qu'avec les autres lignes de bus. Le projet permet ainsi une réelle alternative à l'usage des véhicules individuels et donc génère moins de pollution et une meilleure qualité de vie ;
- **d'un accès facilité à tous les services** et notamment les démarches administratives, les soins ou les études universitaires : Hôtel du département, Préfecture, les hôpitaux Albert Chenevier et Intercommunal à Créteil et Saint-Camille à Bry-sur-Marne, l'université Paris 12 et le pôle universitaire de Marne-la-Vallée ;
- **d'une meilleure desserte du lycée Marcelin Berthelot** pour les nombreux élèves et personnels habitant les communes traversées par le projet Est-TVM.